# La Région Rhône-Alpes verse 480 000 €
# de subventions aux télévisions locales !

*« La Région Rhône-Alpes souhaite engager en 2010 un processus de partenariat avec **Télé Lyon Métropole (TLM), TéléGrenoble, Télévision Loire 7 et TV8 Mont-Blanc,** diffuseurs de télévisions de proximité ayant des missions de service public, conventionnés avec le CSA, en vue de renforcer l'accès à l'information de proximité et la diffusion d'oeuvres audiovisuelles et de programmes d'intérêt général, mettant en valeur la diversité du territoire régional à travers ses huit départements. Elle souhaite que la mise en place de ce Contrat d'Objectifs et de Moyens (2010- 2013) insuffle une nouvelle dynamique de mutualisation entre ces quatre chaînes, et qu'il bénéficie indirectement à l'ensemble de la filière audiovisuelle régionale.*

*Ces chaînes s'engagent à :*

- *Développer une coopération et des échanges pour assurer une couverture performante de l'information régionale*

- *Créer des programmes communs aux quatre chaînes locales de Rhône-Alpes pour favoriser la compréhension de l'organisation territoriale et conforter l'identité régionale, en valorisant aussi bien son unicité que ses diversités et en veillant à un équilibre régional.*

- *Favoriser, dans ces programmes communs aux quatre chaînes, l'expression des citoyens rhônalpins*

- *Mettre en valeur la création audiovisuelle régionale*

- *Soutenir la filière économique de la production audiovisuelle régionale*

*Pour ce faire, Télé Lyon Métropole, TV8 Mont-Blanc, téléGrenoble et Télévision Loire 7 chercheront à développer des thématiques et des sujets ayant un intérêt et un caractère régionaux. »*

**Il s'agit bien de leur donner une « carotte » pour les aider à exercer leur mission première...**
**sous la surveillance du Conseil Régional !**